



Villeneuve d'Ascq le 25 mars 2025

Conformément à la mission que vous avez prévu de me confier lors de votre prochaine Assemblée Générale du 20 mai 2025 afin de remplacer le précédent vérificateur, démissionnaire pour raison de santé, j'ai l'honneur de vous présenter les conclusions du contrôle des comptes relatifs à l'exercice de 12 mois du 1 janvier au 31 décembre 2024 de l'association Comité départemental de Judo.

J'ai accompli mes travaux suivant les règles normales en matière de vérification comptable, à savoir, rapprochement entre les pièces de base et écritures comptables, sondage sur pièces en m'appuyant sur les travaux réalisés par le cabinet d'expertise comptable de l'association.

J'ai ainsi vérifié :

Le bilan totalisant	168 094	€
Le compte de résultat déficitaire de	- 42 035	€

Ces constatations étant formulées, je certifie que les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité départemental du Judo à la date du 31 décembre 2024.

Je suis donc favorable au passage au vote pour l'approbation des comptes de l'exercice social du 31 décembre 2024.

Je suis également favorable au passage au vote, afin de donner quitus au trésorier pour sa gestion financière et comptable.

Olivier DELDIQUE Commissaire
vérificateur.

